

**RELEVÉ DES INFRACTIONS SPORTIVES DES COMPÉTITIONS RÉGIONALES SENIORS**

RIS n°5 semaine 44

Rencontres du 6 au 7 novembre 2021

**1. Entraîneur ou entraîneur adjoint non qualifié**

N° Match	Date du match	Nom club	N° club	Pénalité financière	Observations
PNMA018	06/11/2021	0534442	ASPTT LAVAL	50,00 €	Entraîneur adjoint avec une licence VB

**L'entraîneur, l'entraîneur adjoint doit impérativement avoir une licence encadrement option éducateur sportif**

(Publié le 09/11/2021)

*Information importante : pour toute autre information ou réclamation, vous pouvez contacter la commission sportive dans un délai de 10 jours. Seules les réclamations écrites seront étudiées.*